

## D-2020-113

### Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	72
Votants	78

## Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,  
légalement convoqué le 17 juillet 2020,  
s'est réuni, en session ordinaire en Salle Espace Expo - Route de  
Bordeaux - 47200 MARMANDE,  
sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

## RENOUVELLEMENT DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AU SYNDICAT BASSANNE-DROPT-GARONNE

### Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE -  
Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin  
FAGES - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre  
CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jonathan  
BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-  
Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent  
CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT -  
Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG -  
Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy  
IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE  
- Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel  
MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD -  
Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Noëlli REY-LE MEUR  
- Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Romain TOSCHI - Jacques  
VERDELET

### Absents ou excusés

Christian PEZZUTTI - Daniel BENQUET - Jérôme BISSIÈRES - Maud CARUHEL - Pierre FEYRIT - Emmanuelle  
MARCHAND - Nadine ZANARDO

### Pouvoirs de

Christian PEZZUTTI A Daniel BORDENEUVE - Daniel BENQUET A Martine CALZAVARA - Jérôme BISSIÈRES A  
Gaëtan MALANGE - Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Pierre FEYRIT A Jean-Claude FEYRIT -  
Emmanuelle MARCHAND A Alain PASCAL

### Secrétaire de séance

Alain LERDU

# RENOUVELLEMENT DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AU SYNDICAT BASSANNE-DROPT-GARONNE

## Objet de la délibération

Suite au renouvellement général du Conseil Communautaire, il convient de procéder à la désignation des délégués auprès du Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne

## Exposé des motifs

A ce titre, Val de Garonne Agglomération en qualité de membre de cette structure, doit désigner ses délégué(e)s.

Les statuts du Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne précisent que Val de Garonne Agglomération sera représentée par 1 délégué(e) titulaire et 1 délégué(e) suppléant(e) issus des conseillers communautaires ou des conseillers municipaux.

M. le Président propose, comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder à cette élection à bulletin secret, mais au scrutin public.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante :

### Le Conseil Communautaire,

**Désigne** 1 délégué(e) titulaire de Val de Garonne Agglomération au Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne comme suit : Daniel CHASSONNEAU

**Désigne** 1 délégué(e) suppléant(e) de Val de Garonne Agglomération au Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne comme suit : Yoan GELVESI

**Précise** que le (la) délégué(e) suppléant(e) ne sera appelé(e) à siéger au Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne, qu'en cas d'absence du (de la) délégué(e) titulaire.

**Autorise** M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

#### Résultat du vote

<b>Votants</b>	<b>78</b>	
<b>Pour</b>	<b>78</b>	
<b>Contre</b>	<b>0</b>	
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	

Publication / Affichage  
Le 28/07/2020

Fait à Marmande le 23 juillet 2020

**Jacques BILIRIT**  
Président de Val de Garonne Agglomération